



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Chancellerie d'Etat CHA
Staatskanzlei SK

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 45, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/cha

Fribourg, le 28 août 2014

Calendrier

Elections communales anticipées pour les communes fusionnées au 1^{er} janvier 2016 du dimanche 8 novembre 2015 et du dimanche 29 novembre 2015 (2^{ème} tour)

Activités	Premier tour	Second tour
a) Demande pour l'élection selon le mode de scrutin proportionnel (art. 62 al. 1 LEDP)	vendredi 25 septembre 2015, à 12 heures	---
b) Dépôt des listes électorales auprès du secrétariat communal (art. 84 al. 1 LEDP)	Lundi 28 septembre 2015, à 12 heures	---
c) Remplacement des candidatures éliminées d'office, rectification de la désignation des candidats, suppression des défauts (art. 57 al. 2 LEDP)	lundi 5 octobre 2015, à 12 heures	---
d) Retrait de candidatures pour le second tour (art. 91 al. 1 LEDP)	---	Mercredi 11 novembre 2015, à 12 heures
e) Remplacement en cas de retrait de candidatures, déclaration écrite d'acceptation des nouveaux candidats (art. 91 al. 2 LEDP)	---	Vendredi 13 novembre 2015, à 12 heures
f) Elimination, complètement, rectification (art. 91 al. 3 LEDP)	---	Vendredi 13 novembre 2015, à 18 heures
g) Remise du matériel électoral (art. 12 al. 1 et 2 LEDP)	Jeudi 29 octobre 2015	Mardi 24 novembre 2015
h) Clôture du registre électoral (art. 4 al. 2 LEDP)	Mardi 3 novembre 2015, à 12 heures	Mardi 24 novembre 2015, à 12 heures
i) Scrutin	Dimanche 8 novembre 2015	Dimanche 29 novembre 2015
j) Affichage des résultats au pilier public (art. 26, 28 et 152 LEDP)	Immédiatement après la communication d'un exemplaire du procès-verbal au Préfet	Immédiatement après la communication d'un exemplaire du procès-verbal au Préfet
k) Publication des résultats (art. 60 al. 4 LEDP et 23 REDP)	Au plus tard trente jours après l'assermentation	Au plus tard trente jours après l'assermentation

Pour tous renseignements complémentaires

Jean-François Romanens, Chef de secteur « Administration et droits politiques », T +41 26 305 10 43, F +41 26 305 10 73, jean-francois.romanens@fr.ch